**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

**REALISATION DE LA POSE DE CARRELAGE**

**SUR UN ESCALIER**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 3330 26 U21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 4 novembre 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **REALISATION DE LA POSE DE CARRELAGE****SUR UN ESCALIER****enseignement SECONDAIRE superieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
	1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l’étudiant pour réaliser la pose de carrelage sur un escalier :

* d’analyser les travaux à effectuer ;
* de préparer le poste de travail ;
* de préparer les carreaux ;
* de préparer les marches ;
* de poser les marches et les plinthes ;
* de réaliser les joints et les finitions ;
* de remettre en ordre le chantier ;
* d’appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de manutention, de protection de l’environnement et de gestion du temps.
1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
	1. **Capacités**

**En sécurité et hygiène**

*Face à une situation concrète, sur base de directives claires,*

*en disposant du matériel adéquat,*

*dans le respect des normes de sécurité, d’hygiène et d’environnement,*

*en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication ,*

* de décrire les risques inhérents à cette situation ;
* de proposer les aménagements nécessaires pour les éviter ;
* de décrire les principes de préparation, de rangement et nettoyage du poste de travail.

**En dessin technique**

*à partir d’un élément simple de construction,*

* de réaliser un croquis à main levée ;
* de dessiner les trois vues suivant la méthode européenne en appliquant les normes du dessin (traits, disposition des vues et cotation) ;
* de calculer des rapports, des volumes et des proportions y compris des mises à l’échelle ;
* de lire et appliquer une fiche technique de mise en œuvre des produits et des matériaux.

**En initiation aux techniques de communication professionnelle**

*au départ d’un document écrit et d’une communication orale dont la durée d’expression est comprise entre 5 et 10 minutes relatif(s) aux intérêts professionnels,*

* de répondre à des questions de compréhension sur le contenu de documents relatifs à la à la profession ;
* de produire un message professionnel par écrit et par oral.

**En réalisation de la pose collée de carreaux au sol**

**en respectant l’ensemble des éléments de contexte :**

*dans le cadre d’une situation pratique significative dans un contexte d’atelier ou de chantier,*

*en disposant d’un poste de travail avec niveau de référence,*

*en disposant des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu …),*

*en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l’atelier …),*

*en disposant des matériaux et matériels en suffisance,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*en développant des compétences de communication,*

*dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d’exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques,*

*face à tout type d’appareillage autre que le droit et d’un profilé de finition au passage d’une porte,*

**en respectant les critères suivants :**

* en ce qui concerne la conformité du résultat :
	+ de gérer les quantités et les proportions de matériaux de façon rationnelle,
	+ de réaliser une pose conforme des carreaux,
	+ d’assurer les finitions (découpes, profilés, plinthes) ;
* en ce qui concerne la conformité du processus :
	+ d’appliquer les techniques et les modes opératoires adéquats,
	+ d’organiser le travail de manière rationnelle ;
* en ce qui concerne le respect des règles d’hygiène, de sécurité, d’environnement :
	+ d’appliquer les règles de sécurité, d’hygiène et d’ergonomie, les règles en matière de protection de l’environnement,
	+ de respecter les consignes organisationnelles ;

**d’effectuer les tâches suivantes :**

**Sur base d’un plan**

* déterminer les quantités des matériaux nécessaires ;
* réaliser le calepinage ;
* poser les carreaux suivant l’appareillage ;
* poser des plinthes sur un des murs ;
* préparer, gérer, approvisionner (matériaux, matériel), organiser, nettoyer et ranger son poste de travail ;
* trier et éliminer les déchets.
	1. **Titre pouvant en tenir lieu**

Les attestations de réussite « Introduction à la sécurité et à l’hygiène des métiers du parachèvement du gros œuvre » code 3310 16 U11 D1, « Dessin technique de construction » code 3310 13 U11 D2, « Initiation aux techniques de communication professionnelle » code 0350 02 U11 D2 et « Réalisation de la pose collée de carreaux au sol » code 3330 21 U11 D1.

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

**en respectant l’ensemble des éléments de contexte d’évaluation :**

*dans le cadre d’un situation pratique significative dans un contexte d’atelier ou de chantier,*

*en disposant d’un poste de travail avec niveau de référence,*

*en disposant des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu …),*

*en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l’atelier …),*

*en disposant des matériaux et matériels en suffisance,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*en développant des compétences de communication,*

*dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d’exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques,*

*face à un escalier droit contre un mur et une pose scellée[[1]](#footnote-1) ou une pose collée,*

**en respectant les critères suivants :**

* en ce qui concerne la conformité du résultat :
	+ de réaliser un mélange conforme au niveau des quantités, des proportions,
	+ de préparer le support permettant la pose,
	+ de réaliser correctement la pose des marches et des contremarches,
	+ d’assurer les finitions (découpes, joints) ;
* en ce qui concerne la conformité du processus :
	+ d’appliquer les techniques et les modes opératoires adéquats,
	+ d’organiser rationnellement le travail ;
* en ce qui concerne le respect des règles d’hygiène, de sécurité, d’environnement :
	+ d’appliquer les règles de sécurité, d’hygiène et d’ergonomie, les règles en matière de protection de l’environnement,
	+ de respecter les consignes organisationnelles ;

**d’effectuer les tâches suivantes :**

**Sur base d’un plan**

* déterminer les quantités de matériaux nécessaires ;
* réaliser le traçage de l’escalier droit ;
* préparer le support ;
* carreler l’escalier droit ;
* réaliser les joints ;
* préparer, gérer, approvisionner (matériaux, matériel), organiser, nettoyer et ranger son poste de travail ;
* trier et éliminer les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* le choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
* la précision du vocabulaire utilisé,
* le niveau de qualité de l’organisation du travail,
* la qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.
1. **PROGRAMME**

**L’étudiant sera capable en technologie et en pratique :**

*en disposant d’un poste de travail avec niveau de référence,*

*en disposant des documents utiles (plan, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu …),*

*en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l’atelier …),*

*en disposant des matériaux et matériels en suffisance,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*en développant des compétences de communication,*

* 1. **Carreleur : technologie de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier**
		1. **analyser les travaux à effectuer**
* de lire le plan général du bâtiment ;
* d’identifier les caractéristiques des supports :
* supports : types,
* problèmes inhérents à la qualité des supports (l’humidité, la porosité, la solidité, la présence de fissures et de défauts) ;
* d’expliquer les étapes de contrôle des équerrages et des niveaux ;
* de déterminer les conditions de température et d’humidité ;
* d’identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.
	+ 1. **préparer le poste de travail**
* de déterminer les quantités de matériaux :
* techniques de prise de mesure,
* calcul des quantités et des volumes des matières premières ;
* d’identifier l’outillage et le matériel ;
* de décrire l’approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel ;
* d’expliquer l’approvisionnement en eau et en électricité.
	+ 1. **préparer les carreaux**
* de préparer les carreaux :
* techniques de traçage et de découpe des carreaux.
	+ 1. **préparer les marches**
* d’expliquer la méthode de calcul et de tracé des marches pour un escalier droit :
* escaliers : types, éléments, constitutifs, vocabulaire spécifique,
* calculs des marches (giron, hauteur des marches, étendue, …),
* traçage,
* outils et techniques de contrôle ;
* de décrire la méthode de rectification du support (marches et contremarches) :
* mortiers : définition, composition, consistance, particularités,
* techniques de mise en œuvre du mortier,
* techniques de compensation en maçonnerie,
* équilibrer la hauteur des marches et le giron sur base du plan de l’escalier droit,
* outils de décapage mécanique et manuel ;
* d’expliquer la préparation des mélanges :
* gobetis/ mortiers/ primer : définition, composition, consistance, particularités, conditions de mise en œuvre,
* techniques de pose scellée ou collée.
	+ 1. **poser les marches et plinthes**
* d’expliquer la technique de pose des carreaux des marches :
* escaliers : types et techniques de pose,
* guides de positionnement,
* techniques de pose scellée ou collée,
* techniques de contrôle du niveau, de l’aplomb et de la planéité,
* profils de nez de marche : types, fonction, spécificités ;
* d’expliquer la technique de pose des plinthes :
* plinthes : types, fonction, spécificités,
* techniques de traçage et de découpe des carreaux,
* outils de découpe de carreaux : types, utilisation, spécificités,
* techniques de pose des plinthes,
* outils et techniques de contrôle.
	+ 1. **réaliser les joints et les finitions**
* d’expliquer la méthode de pose et de coupe des profilés de finition.
	+ 1. **remettre en ordre le chantier**
* de décrire la méthode de nettoyage de la zone de travail ;
* d’expliquer la protection du travail réalisé.
	+ 1. **appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de manutention, de protection de l’environnement et de gestion du temps**
* de respecter les règles liées à la sécurité ;
* de respecter les règles liées à l’hygiène ;
* de respecter les règles liées à l’ergonomie et la manutention ;
* de respecter les règles liées à la protection de l’environnement ;
* de gérer son temps de travail.
	1. **Carreleur : technologie de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier**
		1. **analyser les travaux à effectuer**
* de lire et d’interpréter le plan général du bâtiment ;
* de contrôler les caractéristiques des supports :
* identification de la nature des supports,
* vérification de l’état des supports,
* qualité de la surface, dureté, présence et formation de fissures, présence de joints de structure, humidité, étanchéité ;
* de contrôler les équerrages et les niveaux ;
* de vérifier les conditions de température et d’humidité ;
* d’identifier les situations nécessitant une intervention spécifique.
	+ 1. **préparer le poste de travail**
* de vérifier les quantités de matériaux ;
* de sélectionner l’outillage et le matériel ;
* d’organiser l’approvisionnement et le stockage des matériaux et du matériel ;
* d’installer et de raccorder l’approvisionnement en eau, en électricité.
	+ 1. **préparer les carreaux**
* de préparer les carreaux :
* contrôler les carreaux,
* identifier les défauts des carreaux,
* mélanger les carreaux provenant des différentes boîtes,
* tracer et couper manuellement ou mécaniquement les carreaux.
	+ 1. **préparer les marches**
* de tracer les marches :
* reporter et vérifier les niveaux finis hauts et bas,
* équilibrer la hauteur des marches et le giron sur base du plan de l’escalier droit,
* tracer l’escalier sur un mur et/ou sur un autre support (papier, ...),
* effectuer le contrôle de son travail ;
* de rectifier le support (marches et contremarches) :
* identifier les irrégularités sur base du traçage,
* compenser au mortier les irrégularités,
* compenser à l’aide de maçonnerie,
* décaper les irrégularités ;
* de préparer les mélanges :
* préparer et appliquer le gobetis d’adhérence et/ou le primer,
* préparer le mortier stabilisé,
* préparer le mortier de pose.
	+ 1. **poser les marches et plinthes**
* de poser les marches :
* installer les ficelles (guide de positionnement, nez de marche),
* mettre en œuvre les mortiers,
* poser les carreaux ou les pièces façonnées,
* poser des profils de nez de marche ;
* de poser les plinthes :
* tracer et façonner les plinthes (couper à angle, …),
* poser des plinthes,
* effectuer le contrôle de son travail.
	+ 1. **réaliser les joints et les finitions**
* de nettoyer les joints et les marches :
* évider les joints,
* nettoyer les marches ;
* de réaliser les joints :
* préparer la quantité de mortier à joint nécessaire,
* appliquer le mortier à joint sur la surface carrelée,
* remplir les joints,
* uniformiser les joints,
* nettoyer l’ensemble à l’éponge humide,
* nettoyer après séchage,
* effectuer le contrôle de son travail.
	+ 1. **remettre en ordre le chantier**
* de nettoyer la zone de travail et l’espace de chantier ;
* de protéger le travail réalisé :
* mettre en place les moyens de protection d’accès de l’escalier (balisage, …).
	+ 1. **appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de manutention, de protection de l’environnement et de gestion du temps**
* de respecter les règles liées à la sécurité ;
* de respecter les règles liées à l’hygiène ;
* de respecter les règles liées à l’ergonomie et la manutention ;
* de respecter les règles liées à la protection de l’environnement ;
* de gérer son temps de travail.
1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé un groupe de 18 étudiants maximum.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| * 1. **Dénomination des cours**
 | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Carreleur : technologie de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier | CT | J | 20 |
| Carreleur : travaux pratiques de réalisation de la pose de carrelage sur un escalier | PP | C | 44 |
| * 1. **Part d’autonomie**
 |  | P | 16 |
| **Total des périodes** |  |  | **80** |

1. pose scellée : pose traditionnelle au mortier [↑](#footnote-ref-1)